

**FOAMGLAS®**

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 31-janv.-2025

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC 56 Component A (r) SUISSE

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00158

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels
Adhésifs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Pittsburgh Corning (Schweiz) AG
Schöngrund 26
6343 ROTKREUZ
T +41 (0)41 798 07 07
F +41 (0)41 798 07 67
Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721 (uniquement pendant les heures ouvrables)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre) National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja/Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	Giftlinjen/Bispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Estonie	Eesti Vabariik Mürgistusteabekeskuse telefoninumber 16662; + 372 794 3794
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der Charité/Charité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety) Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99
Irlande	National Poisons Information Centre/Beaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7) +353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)

Italie	Centro Antiveneni (Poisons Centre)Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473
Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	GiftinformasjonenGiftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódź) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação Antivenenos - CIAV - 800 250 250
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

Symboles de danger

Non dangereux

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Contient (11,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one + reaction mass of:

5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H -isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1).). Peut produire une réaction allergique

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Ce produit contient de la silice cristalline (sable de quartz). Le CIRC a classé la silice cristalline comme cancérigène du groupe 1. Le CIRC et le NTP considèrent tous deux la silice comme un cancérigène humain connu. Les preuves sont basées sur l'exposition chronique et à long terme des travailleurs aux particules de poussière de silice cristalline de taille respirable. Parce que ce produit est sous forme liquide ou pâteuse, il ne présente pas de risque de poussière ; par conséquent, cette classification n'est pas pertinente. (Remarque : le ponçage du produit durci peut créer un risque de poussière de silice)

Aucune substance PBT ou vPvB présente en concentration $\geq 0,1\%$
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	2.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Numéro d'enregistrement REACH
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	$\Rightarrow 0.025 - < 0.05$	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Specific Concentration Limits: C $\geq 0.05\%$: Skin Sens. 1 H317	01-2120761540-60
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	-	55965-84-9	< 0.0015	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 2 (H310) Acute Tox. 2 (H330) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) (EUH071) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	01-2120764691-48

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	• EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Contact avec la peau	• Rincer immédiatement au savon et à grande eau
Contact avec les yeux	• Laver abondamment avec de l'eau
Ingestion	• NE PAS faire vomir • Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	• Aucune information disponible
-----------	---------------------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Pour plus d'informations, voir la Fiche de données de sécurité.
-----------------	---

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Eau
- Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit • En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection
- Empêcher l'eau d'extinction de l'incendie de contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines
- Ne pas déplacer les emballages endommagés ; sortir les emballages intacts de la zone de l'incendie

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles

- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Évacuer le personnel vers des zones sûres

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau
- Recueillir le produit répandu

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

- Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure
- Ne pas rincer avec de l'eau ou des produits nettoyants aqueux

Méthodes de nettoyage

- Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir la section 13 pour plus d'informations

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

- Éviter le contact avec la peau et les yeux
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

Considérations générales d'hygiène • Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

- Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

Matières incompatibles

- Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) • Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9			TWA: 0.05 mg/m ³		
Nom chimique	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9			TWA: 0.2 mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) • Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) • Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques • Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches (EN 166)
- Protection des mains** • Porter des gants de protection
• Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
• Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
- Protection de la peau et du corps** • Vêtements de protection adaptés
- Protection respiratoire** • En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
• Exposition à court terme : Masque complet (DIN EN 136). Demi-masque (DIN EN 140). Masque antipoussière efficace (EN 149). Type de filtre: P2 (EN143). Exposition à long terme : Appareil de protection respiratoire autonome isolant

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement • Aucune information disponible

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Pâte
Couleur Noir
Odeur Caractéristique.
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	10	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Point d'éclair	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Indéterminé(e)(s)	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité	• Pas de réactivité connue
------------	----------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	• Stable dans les conditions normales
-----------	---------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	• No
Sensibilité aux décharges statiques	• No

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucune dans les conditions normales de traitement.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	• Aucun(e) connu(e)
---------------------	---------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	• Aucune information disponible
------------------------	---------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition	• Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
--	---

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies

Contact avec la peau
Ingestion

Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 2,035.30 mg/kg

ETAmél 1.12 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzisothiazoline-3-one	= 1020 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg (Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	

11.2 Informations sur d'autres dangers

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one CAS: 2634-33-5 - EINECS: 220-120-9 - INDEX:613-088-00-6

- a) Aquatic acute toxicity : LC50 Fish = 2.15 mg/L
- b) Aquatic chronic toxicity : NOEC Algae = 0.0403 mg/L 72h
- b) Aquatic chronic toxicity : EC50 Algae = 0.11 mg/L 72h
- b) Aquatic chronic toxicity : EC10 Algae = 0.04 mg/L 72h
- b) Aquatic chronic toxicity : EC50 Daphnia = 3.27 mg/L 48h
- NOEC Daphnia = 1.2 mg/L 21d

reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H -isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1) CAS: 55965-84-9 - EINECS:611-341-5 -INDEX: 613-167-00-5

- a) Aquatic acute toxicity : EC50 Daphnia = 0.12 mg/L 48
- a) Aquatic acute toxicity : LC50 Fish = 0.22 mg/L 96

- a) Aquatic acute toxicity : EC50 Algae = 0.048 mg/L 72
 b) Aquatic chronic toxicity : NOEC Algae = 0.0012 mg/L 72
 b) Aquatic chronic toxicity : NOEC Fish = 0.098 mg/L - 28 d
 b) Aquatic chronic toxicity : NOEC Daphnia = 0.004 mg/L - 21 d

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzisothiazoline-3-one	0.99
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	0.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune substance PBT ou vPvB présente en concentration $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes**Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Déchets de résidus/produits inutilisés** • L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur
 • Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
- Emballages contaminés** • Éliminer en toute sécurité les récipients vides et les déchets
- Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV** • Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG**

- 14.1 Numéro ONU** Non réglementé
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** Non réglementé
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport** Non réglementé
- 14.4 Groupe d'emballage** Non réglementé
- 14.5 Polluant marin** Sans objet
- 14.6 Dispositions spéciales** No
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

ADR

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	No

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Benzisothiazoline-3-one 2634-33-5	RG 65	-

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Benzisothiazoline-3-one - 2634-33-5	75.	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	75.	

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**Rapport sur la sécurité chimique**

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées** EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires
dans la section 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

*	Désignation « Peau »	Plafond	Valeur limite maximale
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)	TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)

Date de révision 31-janv.-2025**Remarque sur la révision** Sans objet**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006****Fin de la Fiche de données de sécurité**